

Département du Var

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
Saint Cyr sur Mer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2022-20

Nombre de Membres : 13

Séance du 26 octobre 2022

En exercice : 13

Présents : 8

Exprimés : 12

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six octobre,

Représentés : 4

Absences excusées : 5

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER réuni dans la salle « les Glycines », Avenue d'Arquier, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Président.

OBJET :

Etaient présents : MM BARTHELEMY – BAIXE

MMES de PISSY – DUVAL – GUIROU - MANOUKIAN – ORSINI – SCARSO – TROGNO

BUDGET

**PREVISIONNEL
2023**

Etaient excusées :

MMES ALIMI - COURTIER : pouvoir à Mme MANOUKIAN - de PISSY : pouvoir à Mme GUIROU -NEVIERE : pouvoir à Mme ORSINI -SAMAT : pouvoir à M. BARTHÉLEMY

**RESIDENCE AUTONOMIE
« La Falquette »**

Assistent :

Mme GALLERON - Directrice du C.C.A.S.

Mme CONI – Directrice de la Résidence Autonomie

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaires et comptable M22, en vigueur,

Vu le compte administratif 2021 de la Résidence Autonomie la Falquette approuvé par délibération à la séance du 23 mars 2022,

Vu le compte de gestion 2021 du comptable approuvé par délibération de la même séance,

Monsieur le Président soumet au Conseil d'Administration le Budget Prévisionnel de la Résidence Autonomie la Falquette, exercice 2023, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses, de la manière suivante :

- À la **Section de Fonctionnement** à la somme de **1 290 505.85 euros**,
- A la **Section d'Investissement** à la somme de **75 256.46 euros**,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Adopte le Budget Prévisionnel de la Résidence Autonomie la Falquette, budget annexe du CCAS,

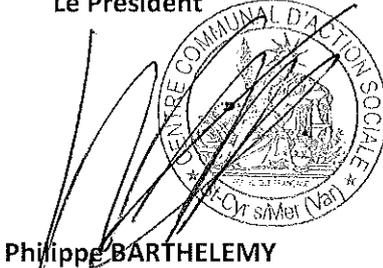
Vote les crédits qui y sont inscrits, au niveau des groupes, tant pour la section de Fonctionnement que pour la section d'Investissement.

Ainsi fait et délibéré,

Les Jour, Mois et An susdits

Pour Extrait Conforme,

Le Président



Philippe BARTHELEMY